

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 12 JANVIER 1896.

Fondée le 1er septembre 1827.

Bureaux : rue de Chartres No 323.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conté et Bienville.

NEW ORLEANS PUBLISHING
CO., LIMITED.

Printed at the Post Office at New Orleans, La.
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 12 JANVIER 1896.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an \$12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec
les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an \$ 3 00
Six mois 1 50
Trois mois 1 00

Pour les petites annonces de De-
mandes, Ventes et Locations, etc., qui
se soldent au prix réduit de 10 cts la
ligne, voir la 7e page.

SOMMAIRE.

La Semaine politique.
L'héritage Napoléonien du baron Larrey.
Le dernier tremblement de terre.
La Commission Vénézuélienne.
La Femme en exil.
Sous-ventures d'Italie.
Régimes.
Premier jour d'hiver (poésie).
La Chambre blanche, kiltisme senti-
mentale.
Légendes limousines, le Loup-Garou,
Louis de Montpoussier.
Notes mondaines.
La littérature de Noël, récit anecdoti-
que, etc., etc.

LA SEMAINE POLITIQUE.

Guerre en Apparence—Paix en Réalité

Que d'émotions, bon Dieu, cette semaine! Jamais l'horizon poli-
tique n'avait été aussi menaçant;
des points noirs aux quatre coins
du firmament; partout des éclairs
avant-coureurs de la tempête.
L'atmosphère avait une odeur de
poudre; jamais on n'avait tant
armé.

À quoi tout cela servira-t-il?
À rien, excepté à faire un peu de
vide dans certains trésors publics,
qui paraît-il, avaient trop d'or dans
leurs coffres. Plus la situation se
complique, moins il y a de
chances d'une prise d'armes. Il
n'y a que le contribuable qui
souffrira de cette crise formi-
dable et inattendue; car c'est
toujours lui qui paie les frais de la
guerre, même quand elle n'éclate
pas.

Les hostilités sont impossibles.
Les Etats-Unis n'ont pas du tout
l'humeur bataillonne; l'Angle-
terre ne peut pas se battre; l'Alle-
magne commettrait une fois en
tentant l'aventure; quant à la
France, installée d'hier à Madaga-
scar, elle se tient à l'écart, elle
se croise les bras et regarde tran-
quillement ce qui se passe, à deux
pas de sa nouvelle possession.

Il n'y a qu'un danger à redou-
ter, et il part du fond de l'Afrique,
de ce pays des Boers. Ces bour-
geois d'origine hollandaise, pres-
qu'allemande, qui ont en la singu-
lière idée de se constituer en répu-
blique à deux pas de la Cafrerie et
du pays des Zoulous, ont l'âme
fière, la tête près du bonnet. Ils
ne sont pas hommes à se laisser
molester par les Anglais.

Vainqueurs aujourd'hui, ils sont
exigeants, et ce qu'ils veulent, ils
le veulent bien. Bien ne les inté-
resse. Ils seraient capables d'af-
ronter les deux mondes; ils se
gouvernent comme ils l'entendent
et n'aiment pas qu'on se mêle de
leurs affaires s'ils ne sont mis en
tête de se débarrasser de la suze-
raineté de l'Angleterre, rien ne
les en fera démordre. Avec ces
Bourgeois, on n'est jamais sûr de
l'avenir. Il ne faut qu'un coup de
tête de leur part pour mettre le
feu aux poudres. S'il y a danger
de guerre, il est là, rien que là,
nulle part ailleurs.

En Louisiane, même situation.
La division partout, la concorde
nulle part. On s'attendait à l'ef-
froyables désertions parmi les dé-
mocrates. Le parti avait reçu, ou
allait recevoir le coup de la mort-

L'HERITAGE NAPOLEONNIEN

—DU—

BARON LARREY.

Mlle Juliette Dodu, fille et héritière du baron Larrey, est partie pour Beaucaumont, petit village à dix kilomètres de Bigorre, où est né le premier baron Larrey, le célèbre chirurgien de Napoléon Ier. C'est à Beaucaumont que se trouve la maison d'éducation créée par le baron Larrey, sorte d'école-asiile exclusivement destinée aux jeunes filles sans fortune. L'immeuble avait été choisi à dessein, car c'était la maison paternelle. C'est en effet, dans ce lieu que le baron Larrey, en 1766, celui qui devait être plus tard le chirurgien en chef de la Grande-Armée.

On sait que l'Empereur, en mourant, laissa cent mille francs, par testament, au baron Larrey. Mais il arriva, pour ce legs, ce qui était arrivé pour les autres, à savoir qu'il ne put pas être payé intégralement, la fortune de Sainte-Hélène dépassant la fortune laissée par lui. Le baron Larrey ne reçut que quarante-cinq mille francs sur les cent mille francs qui lui avait été légués par son père.

Un événement de Napoléon III, le mortel Empereur ayant résolu de faire tous les legs institués par son oncle et payés en partie, le fils du chirurgien de la Grande-Armée reçut le complément de cinquante-cinq mille francs qui était ainsi resté dû à la succession de son père.

Le baron Larrey ne voulut pas que cet argent fut employé à son usage personnel. Il racheta à Beaucaumont la maison où était né son père, l'agrandit, la transforma et en fit l'école-asiile qui est à l'heure actuelle une des institutions les plus utiles du pays. Avec les restes des cinquante-cinq mille francs, il constitua un revenu qui est servi aujourd'hui aux veuves et aux enfants de ses élèves.

Un exemple touchant de la généreuse sollicitude du baron Larrey est celui que nous offre une paysanne de la-bas, la petite Marie Pécondu. Elle avait perdu une main que le docteur Larrey avait reliée à l'aide d'un système artificiel. La paysanne, pendant sa reconnaissance, arriva à toucher son bienfait par son attitude soumise et dévouée, son respect, sa tendresse. Et quand le baron mourut, il recommanda à sa fille, Mlle Juliette Dodu, d'assurer à la paysanne un petit avoir. Il obtint à cet effet un champ qui avait été acquis aux dépens de Beaucaumont, afin d'avoir le droit de poser sa candidature aux élections législatives.

On se rappelle que le baron Larrey, élu député deux fois, occupa un siège à la Chambre de 1875 à 1882. L'acte de donation par lequel le petit cloître est concédé à Marie Pécondu vient d'être dressé sur la demande de Mlle Juliette Dodu qui remettra à la paysanne le papier précieux qui la rend propriétaire.

Cette sollicitude du baron Larrey envers les humbles n'est-elle pas touchante? Toute sa pensée, pendant sa dernière maladie, s'était ainsi concentrée vers ce but unique de faire le plus d'heureux possible après sa mort comme il l'avait fait pendant sa vie.

L'HERITAGE NAPOLEONNIEN

—DU—

BARON LARREY.

On sait que le musée d'artillerie possédait déjà la fameuse redingote gris-bleu.

Quant à la bibliothèque napoléonienne du baron Larrey, cette bibliothèque si variée, si complète, d'une si curieuse érudition, résultat de recherches inouïes accumulées par deux générations, c'est à la Bibliothèque nationale qu'elle a été offerte.

La Bibliothèque a reçu également le don de dix-huit manuscrits provenant de la collection d'autographes des deux Larrey, père et fils, une collection du plus haut intérêt valant bien quarante mille francs et contenant en outre des manuscrits sur la Révolution, les premiers et le second Empire, des autographes de Barras, Cambacérès, Berthier, des signatures de l'Empereur, toute une documentation des plus curieuses.

On a annoncé le prochain départ de Mlle Dodu pour Ajaccio, où elle va remettre certains dons laissés par le baron Larrey pour le musée de la ville natale de Napoléon Ier. Ce n'est pas en Corse qu'elle se rend, comme on voit, mais bien dans le Midi. Elle n'ira pas moins à Ajaccio au printemps prochain. Il est, en effet, exact que certains objets laissés par le baron Larrey sont destinés à usage de cette ville.

Un souvenir qui revient c'est que le baron Larrey accompagnait l'impératrice Eugénie en Corse, lors de l'excursion qu'elle y fit en 1869. Mais il ne quitta l'impératrice qu'en toute hâte, au cours du voyage, pour rentrer à Paris, avant qu'elle ne se rendît en Corse. Il avait visité l'île avec son père, au temps de sa jeunesse.

Cependant, si la presque totalité des souvenirs napoléoniens laissés par le baron Larrey est destinée à enrichir des musées ou des bibliothèques publiques, l'exécuteur testamentaire du défunt n'a pas cru moins interpréter fidèlement la pensée du testateur en réservant certains objets particuliers de cette collection curieuse aux héritiers du nom de Napoléon. C'est ainsi que Mlle Dodu se dispose à offrir au prince Victor-Napoléon le superbe portrait de l'Empereur, en costume de cour, par Girodet, et un prince Louis-Napoléon une ravissante miniature de l'Empereur, par Isabey.

Les sociétés allemandes pour le droit de vote ont au nombre de 62, ont adressé au Reichstag une pétition que le Parlement aura à examiner au cours de la discussion du nouveau code civil.

ALLEMAGNE.

Les sociétés allemandes pour le droit de vote ont au nombre de 62, ont adressé au Reichstag une pétition que le Parlement aura à examiner au cours de la discussion du nouveau code civil.

Les principaux points de cette pétition sont : la substitution de la séparation des biens légale à la communauté de biens, la suppression de l'interdiction des conventions matrimoniales. Les sociétés féministes revendiquent aussi pour la femme mariée le droit de représenter son mari dans toutes les actes intéressant le ménage, en ne laissant au mari que la faculté de recourir aux tribunaux pour s'opposer à des empiètements de la part de la femme.

Les sociétés pour l'émancipation de la femme demandent pour celle-ci la liberté et l'égalité dans le mariage et les mêmes droits que l'autre conjoint. Elles veulent aussi l'égalité absolue de la femme avec l'homme pour l'exercice de la tutelle et de la curatelle.

La pétition contient en outre quelques autres revendications où les dames allemandes essayent d'intervenir les rôles à leur avantage. Les députés seront probablement assez galants pour ne pas refuser, à cause de quelques exagérations, d'accueillir ces réclamations féministes, toutes l'attention qu'elles méritent, bien que ces dames ne soient pas encore électrices.

Une société de colonisation de l'Afrique allemande du Sud-Ouest vient de se constituer à Berlin, sous la présidence de M. de Hofmann, ministre d'Etat. Cette société fondée par l'approbation du chancelier de l'Empire, un capital de 300,000 marcs, a pour but d'ouvrir aux entreprises commerciales et industrielles allemandes le protectorat du sud-ouest de l'Afrique, c'est-à-dire les territoires de la baie de Walvisch et du Damaraland.

D'après l'Engineering, le gouvernement russe aurait l'intention de relier la Baltique à la mer Noire par une voie navigable de 8 m. 85 de largeur. Cette voie partirait de Riga, utiliserait la Duna, la Bérésina et le Dnieper, pour venir déboucher à Cherson sur la mer Noire. Il n'y aurait de canal à proprement parler que pour relier la Bérésina à la Duna. La longueur totale serait d'environ 1,600 kilomètres, et le minimum de largeur 67 mètres au plan d'eau de 36 m. 70 au fond.

Les ports seraient établis à Cherson, Aleschki, Eerislavi, Nikolop, Alexandrovsk, Verchedneprowsk, Kremoutchug, Kaner, Kiev, Lepel, Dunaberg, Jakobstadt, Riga, etc. Un navire serait établi à Pinnak, et un autre à Nisemen et à la Vistule par la rivière Pripiat. Les écluses terminées seraient établies à Cherson et à Riga, dont les ports seraient agrandis.

La dépense totale, y compris les achats de terrains, est évaluée à 500 millions de francs, et l'on estime que les travaux pourraient être achevés en cinq ans. A la vitesse de 6 nœuds, les navires traverseraient le canal en six jours.

FRANCE.

L'Académie française a, dans sa dernière séance, procédé au renouvellement de son bureau pour le premier trimestre de l'année 1896.

M. Chéribon, a été élu directeur en remplacement du duc d'Aniane et M. Henry Houssaye, chancelier, en remplacement de M. Paul Bourget.

L'Académie a ensuite désigné M. le duc d'Aniane, Mézières, Léon Say et Sardon, pour faire partie de la commission qui, le 9 janvier, a pris connaissance du discours de M. Jules Lemaitre doit prononcer le jour de sa réception et de la réponse que lui fera M. Gérard.

M. Gaston Paris, déjà membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de poser sa candidature au fauteuil de Pasteur.

Le Comité de la Commission Vénézuélienne. Nous avons publié des notes biographiques sur cinq des membres de la Commission d'arbitrage nommée par le président des Etats-Unis, pour régler le différend vénézuélien; aujourd'hui nous publions des notes semblables sur deux autres membres de la célèbre commission.

Le septième membre de la commission vénézuélienne, Richard Henri Alvey, est né à la fin du barreau de son Etat depuis plus de vingt-cinq ans. Son domicile est à Hagerstown.

En 1867, il fit partie de la Commission judiciaire de la Convention constitutionnelle en 1861, et fut nommé juge de la Cour de quatrième circonscription.

Le gouverneur Hamilton le nomma juge de la Cour d'Appel, mais il se démit de ces fonctions pour accepter celles de juge de la Cour d'Appel du district de Colombie.

DEPECHE

—DU—

Télégraphiques.

Paris, 11 janvier.—Le Grand-Bre-
tagne se prépare sérieusement et ferme-
ment à se battre sur terre et sur mer,
contre l'Allemagne ou contre l'Alle-
magne, la France et la Russie.

L'empereur Guillaume a jeté le gant. Il veut un prompt règlement, et le gouver-
nement anglais a immédiatement pris
des mesures pour soutenir son action par
le déploiement de forces navales impos-
santes. Dans ces circonstances, il est
presque certain d'ajouter que les événe-
ments politiques de cette semaine ont
échappé tous les autres sujets et réglé
la question vénézuélienne au dernier
rang.

Ce fait, cependant, est dû au meilleur
sentiment qui prévaut en faveur de la
mission de l'empereur à l'arbitrage d'un
tribunal permanent devant être établi
entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour
le règlement de toutes les questions, ou
s'il n'y a pas moyen de régler les diffé-
rends, au moins de laisser les Etats-Unis
régler la question comme il le désire-
ront.

D'un autre côté, quand la Grande-Bre-
tagne aura pu saisir peut-être con-
trairement à l'Allemagne, la France et la
Russie, la question de l'addition ou de la
soustraction de l'empire britannique de
quelques milliers de kilomètres carrés de ter-
ritoire d'outre-mer, il est inutile de s'occuper
de la question de l'arbitrage.

L'activité de l'empereur, au ministère
de la guerre et dans les autres bureaux, est
vraiment remarquable.

Londres est en train de tirer de l'office
de réserve ou autres anciens de offrir l'épée
pour le défense de l'empire.

La rapidité avec laquelle les armées
maritimes mettent en état d'être en li-
gne des navires grands et petits est re-
marquée avec intérêt.

Les Pertes des Insurgés.
Madrid, 11 janvier.—Une dépêche of-
ficielle reçue de la Havane dit qu'après
le départ de la Corbe de insurgés com-
mandés par le général Milla, cent quarante-
deux cadavres ont été ramassés sur
le champ de bataille.

Les Pertes des Insurgés.
Madrid, 11 janvier.—Une dépêche of-
ficielle reçue de la Havane dit qu'après
le départ de la Corbe de insurgés com-
mandés par le général Milla, cent quarante-
deux cadavres ont été ramassés sur
le champ de bataille.

LETRE D'ANGLETERRE.

—DU—

Les Préparatifs de Guerre.

La Recluse dans l'Affaire du Vénézuéla.
Paris, 11 janvier.—Le Grand-Bre-
tagne se prépare sérieusement et ferme-
ment à se battre sur terre et sur mer,
contre l'Allemagne ou contre l'Alle-
magne, la France et la Russie.

L'empereur Guillaume a jeté le gant. Il veut un prompt règlement, et le gouver-
nement anglais a immédiatement pris
des mesures pour soutenir son action par
le déploiement de forces navales impos-
santes. Dans ces circonstances, il est
presque certain d'ajouter que les événe-
ments politiques de cette semaine ont
échappé tous les autres sujets et réglé
la question vénézuélienne au dernier
rang.

Ce fait, cependant, est dû au meilleur
sentiment qui prévaut en faveur de la
mission de l'empereur à l'arbitrage d'un
tribunal permanent devant être établi
entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour
le règlement de toutes les questions, ou
s'il n'y a pas moyen de régler les diffé-
rends, au moins de laisser les Etats-Unis
régler la question comme il le désire-
ront.

D'un autre côté, quand la Grande-Bre-
tagne aura pu saisir peut-être con-
trairement à l'Allemagne, la France et la
Russie, la question de l'addition ou de la
soustraction de l'empire britannique de
quelques milliers de kilomètres carrés de ter-
ritoire d'outre-mer, il est inutile de s'occuper
de la question de l'arbitrage.

L'activité de l'empereur, au ministère
de la guerre et dans les autres bureaux, est
vraiment remarquable.

Londres est en train de tirer de l'office
de réserve ou autres anciens de offrir l'épée
pour le défense de l'empire.

La rapidité avec laquelle les armées
maritimes mettent en état d'être en li-
gne des navires grands et petits est re-
marquée avec intérêt.

Les Pertes des Insurgés.
Madrid, 11 janvier.—Une dépêche of-
ficielle reçue de la Havane dit qu'après
le départ de la Corbe de insurgés com-
mandés par le général Milla, cent quarante-
deux cadavres ont été ramassés sur
le champ de bataille.

Les Pertes des Insurgés.
Madrid, 11 janvier.—Une dépêche of-
ficielle reçue de la Havane dit qu'après
le départ de la Corbe de insurgés com-
mandés par le général Milla, cent quarante-
deux cadavres ont été ramassés sur
le champ de bataille.

L'Angleterre cherche à sortir du guépier.

—DU—

Réflexions de la Gazette de Westminster.

Paris, 11 janvier.—Tous les ministres
étaient présents aujourd'hui à la
réunion du cabinet.

M. Chamberlain, arrivant d'Osborne
où il a été reçu par la Reine, a été ac-
cueilli dans la salle de la Reine par la
Reine elle-même. M. Chamberlain, retenu
de l'autre côté de l'Atlantique, a été
approuvé par le cabinet.

La famille a jointe que les ministres
seront également informés que des efforts
sont faits pour terminer la querelle
avec le Vénézuéla par une entente di-
recte avec ce pays.

Cette question, continue le journal, est
compliquée de difficultés internationales
et révolutions, mais le règlement on
peut le faire dans un certain nombre
de jours.

Si des relations diplomatiques directes
pouvaient être établies, il y aurait de
graves chances d'un prompt règlement,
même aux dépens d'un certain gouverne-
ment américain, mais non pas des Etats-
Unis.

La Recluse dans l'Affaire du Vénézuéla.
Paris, 11 janvier.—Le Grand-Bre-
tagne se prépare sérieusement et ferme-
ment à se battre sur terre et sur mer,
contre l'Allemagne ou contre l'Alle-
magne, la France et la Russie.

L'empereur Guillaume a jeté le gant. Il veut un prompt règlement, et le gouver-
nement anglais a immédiatement pris
des mesures pour soutenir son action par
le déploiement de forces navales impos-
santes. Dans ces circonstances, il est
presque certain d'ajouter que les événe-
ments politiques de cette semaine ont
échappé tous les autres sujets et réglé
la question vénézuélienne au dernier
rang.

Ce fait, cependant, est dû au meilleur
sentiment qui prévaut en faveur de la
mission de l'empereur à l'arbitrage d'un
tribunal permanent devant être établi
entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour
le règlement de toutes les questions, ou
s'il n'y a pas moyen de régler les diffé-
rends, au moins de laisser les Etats-Unis
régler la question comme il le désire-
ront.

D'un autre côté, quand la Grande-Bre-
tagne aura pu saisir peut-être con-
trairement à l'Allemagne, la France et la
Russie, la question de l'addition ou de la
soustraction de l'empire britannique de
quelques milliers de kilomètres carrés de ter-
ritoire d'outre-mer, il est inutile de s'occuper
de la question de l'arbitrage.



DANIEL COLT GILMAN.

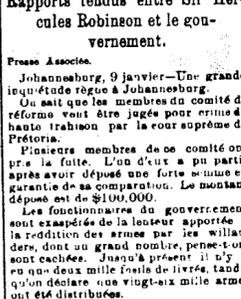
Président de l'Université John Hop-
kins, de Baltimore, Daniel Colt Gilman
est né en 1831, à Norwich, dans l'Etat
du Connecticut.

Après avoir terminé brillamment ses
études au collège de Yale, en 1852, il fit
le tour du monde, puis fut nommé
bibliothécaire de son collège, et fut élu
recteur de son collège de son collège de son
collège.

En 1872, il fut président de l'Uni-
versité de Johns Hopkins, et fut élu
président de l'Université John Hopkins. C'est
un écrivain remarquable.

Le septième membre de la commission
vénézuélienne, Richard Henri Alvey, est
né à la fin du barreau de son Etat depuis
plus de vingt-cinq ans. Son domicile est
à Hagerstown.

En 1867, il fit partie de la Commission
judiciaire de la Convention constitutionnelle
en 1861, et fut nommé juge de la Cour
de quatrième circonscription.



HERACLES ROBINSON.

Le propriétaire du monopole de la
glace prétend que la compagnie n'a pas
le droit d'importer et d'en vendre
dans le district de la glace de la Colombie.

Le septième membre de la commission
vénézuélienne, Richard Henri Alvey, est
né à la fin du barreau de son Etat depuis
plus de vingt-cinq ans. Son domicile est
à Hagerstown.

En 1867, il fit partie de la Commission
judiciaire de la Convention constitutionnelle
en 1861, et fut nommé juge de la Cour
de quatrième circonscription.

Le septième membre de la commission
vénézuélienne, Richard Henri Alvey, est
né à la fin du barreau de son Etat depuis
plus de vingt-cinq ans. Son domicile est
à Hagerstown.

En 1867, il fit partie de la Commission
judiciaire de la Convention constitutionnelle
en 1861, et fut nommé juge de la Cour
de quatrième circonscription.



PERRY BELMONT.

Le mariage avec Mme Alva
Vanderbilt.

New York, 11 janvier.—Un journal de
son public l'entretient suivant.

Le mariage de Mme Alva Vanderbilt,
la femme divorcée de W. K. Vanderbilt,
avec M. Perry Belmont a été annoncé
pour ce matin par le maire
Strong.

La cérémonie a eu lieu à la résidence
de Mme Vanderbilt, aux sources de
Longwood, à dix heures. M. J. Smith,
le frère de Mme Vanderbilt, et quelques
amis intimes y assistaient.

Le couple a été conduit jusqu'à la
maison pour le mariage à New York.

La Recluse dans l'Affaire du Vénézuéla.
Paris, 11 janvier.—Le Grand-Bre-
tagne se prépare sérieusement et ferme-
ment à se battre sur terre et sur mer,
contre l'Allemagne ou contre l'Alle-
magne, la France et la Russie.